

& à plusieurs autres personnes de distinction.

IX. Clement XII. vient d'élever à la Dignité de Chevalier Romain Mr. Ferdinand de St. Urbain, originaire de *Nancy*, Capitale du Duché de Lorraine, où il réside actuellement, & lui en a envoyé le Bief, avec une Croix magnifique enrichie de diamans. Mr. de St. Urbain renommé par les beaux ouvrages dans son art, qui sont sortis de ses mains, est un Graveur du premier ordre en Médailles & en Monoyes. Après avoir exercé avec distinction cet emploi à Rome avec celui d'Architecte, sous les Pontificats d'Innocent XI., Alexandre VIII., Innocent XII., & partie de celui de Clement XI., il passa à la Cour de feu S. A. R. Leopold premier Duc de Lorraine, qui le voulut à son service, informée de son mérite & de sa capacité. Depuis ce tems-là Mr. de St. Urbain est resté en cette Cour où il continuë d'exercer l'emploi de Graveur des Monoyes & Médailles de son Souverain. Clement XII. actuellement Regnant étoit Cardinal & Tresorier, lorsque Mr. de St. Urbain quitta Rome pour se rendre en Lorraine; & ce Pontife a crû devoir non-seulement récompenser les services qu'il a rendus autrefois au St. Siège, mais de lui témoigner aussi que son éloignement n'a rien diminué des anciens sentimens favorables que S. S. avoit conçus pour lui; puisque par l'élevation de Mr. de St. Urbain à la Dignité de Chevalier Romain, le St. Pere met le Sceau à l'estime qu'il s'est acquise à Rome, & à l'approbation générale dont il jouit dans tous les endroits où son nom est connu. On sçait à la vérité qu'on n'a point vû de monoyes ni de médailles avant & après le départ de Rome de l'illustre Graveur dont nous parlons, que les siennes ne les eussent surpassées par l'excellence du travail.

X. *Naples*. Toutes les Troupes Espagnoles qui étoient